

# BULLETIN DE RESERVATION JUILLET 2024

Coublevie, 16/05/2024

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et jeunes pour les vacances de Juillet 2024

**ATTENTION** : seuls les enfants de 3 ans ayant été scolarisés sur l'année scolaire 2023-2024 pourront être accueillis.

## 1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- **Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail.**
- Les demandes de réservation se font d'abord pour les Coubleviteins.
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries et aux inscriptions à la semaine (4 ou 5 jours) pour une continuité pédagogique.
- **Une priorisation pourra s'appliquer en fonction des évolutions du protocole sanitaire.**

## 2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

- **La période de réservation pour les Coubleviteins aura lieu du Vendredi 24 Mai au Vendredi 07 Juin.**
- Pendant cette période, le **bulletin de réservation** doit être envoyé **par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Un **accueil physique** est possible sur Rendez-vous.
- **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription au cours de la semaine du 17 juin** pour les Coubleviteins. **Après le 17 juin**, les demandes seront possibles **pour 1-2 jours en fonction des places restantes.**
- **Pour les extérieurs**, les inscriptions seront possibles en fonction du protocole sanitaire entre le mercredi 19 et le vendredi 21 juin.
- **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail au cours de la première semaine du mois d'août 2023.

## 3. Annulation

Conformément au Règlement Intérieur, « Votre règlement sera restitué si votre annulation est réalisée, par écrit ou par mail, **une semaine avant l'ouverture des vacances scolaires (à J-7)** ». **Soit au plus tard le 30 juin 2024.** Passée cette date le coût reste dû.

## 4. TARIFS

**Attention** : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coubleviteins uniquement pour les familles dont le quotient familial est **inférieur à 610 € pour le mois facturé.** **L'aide est à déduire du tarif.**

Forfait HEBDOMADAIRE	0 à 300	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 et plus
La JOURNEE	12.46 €	10 € + [(QF X 8.2)/1000]	30.50 €
Choix de 5 à 2 Journées avec Repas, tarif Dégressif			
5 jours		(5 X J) – 10%	
4 jours		(4 X J) – 5%	
3 jours		(3 X J) – 5%	
2 jours		(2 X J) – 5%	

## 5. AUTRES ELEMENTS :

- Votre dossier d'inscription 2023/2024 doit être à jour et Les factures antérieures honorées.
- Inscriptions sous aménagement pour les enfants/jeunes en situation de handicap, se rapprocher de la Direction.
- Constitution des groupes : Les groupes sont déterminés en fonction du nombre d'inscrits et du protocole sanitaire. A minima : maternel ; élémentaire ; Années Collège
- Le programme d'animation et les menus seront à disposition fin juin.
- Notre règlement intérieur 2024 est actualisé, il est disponible sur notre site internet et en copie de mail d'information.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs  
Elisabeth LEROY et Ael GAY

## BULLETIN DE RESERVATION JUILLET 2024

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances de Juillet 2024, Soit 4 semaines

Du Lundi 08 au vendredi 12 ; du lundi 15 au vendredi 19 ; Lundi 22 au vendredi 26 juillet ; Lundi 29 juillet au 02 août.

Nom - prénom du 1<sup>er</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 2<sup>ème</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 3<sup>ème</sup> enfant :

Age :

Nom - prénom du 4<sup>ème</sup> enfant :

Age :

JUILLET 2024	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 <sup>er</sup> enf.	2 <sup>e</sup> enf.	3 <sup>e</sup> enf.	4 <sup>e</sup> enf.
Lundi 08/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 09/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 10/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 11/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 12/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 15/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 16/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 17/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 18/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 19/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

JUILLET 2024	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 <sup>er</sup> enf.	2 <sup>e</sup> enf.	3 <sup>e</sup> enf.	4 <sup>e</sup> enf.
Lundi 22/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 23/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 24/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 25/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 26/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 29/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 30/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 31/07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 01/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend 02/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de joindre à votre demande de réservation votre attestation d'allocataire CAF ou MSA actualisée à moins de 3 mois.

Type de règlement :

Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est €

Chèques vacances (nom-adresse titulaire) €

Espèces €

E-CESU et CESU €

Crédit : montant €

Prélèvement au 20/08/2024 :

(Réservé aux permanents déjà enregistrés)

Soit un montant total de : €

Réglé le :

Date et signature des parents :